

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE MONATELE

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – Patrie

COMMUNIQUE N° 013/C/CM/SG/SIGAMP/2025

Portant publication des résultats du dossier de consultation des entreprises :

N° 008/DCE/CM/SG/CIPM/2025 du 16 juin 2025 ; pour la construction d'un pont définitif sur la rivière lekoun (tronçon de route Lekoun assi- Monabo carrefour)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE COMMUNIQUE :

Par Décision Municipale n° 219/DM/CM/SG/SIGAMP/2025 du 11/07/2025, l'entreprise ETS EAGLA SERVICES BP : _____ tél : 677 817 207;

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
construction d'un pont définitif sur la rivière lekoun (tronçon de route Lekoun assi- Monabo carrefour)	ETS EAGLA SERVICES	69 365 941	120 jours

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat du Maire de Monatélé, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Monatélé, le 11/07/2025
Le Maire, Maitre d'Ouvrage



Prosper Parfait
Mbassi Bessala

Ampliations :

- ARMP/CE/YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT/L
- DDMAP/Lékié
- DDDDEV/L
- DDMINTP/L
- Entreprise
- Archives/affichage